

QUINZAINES DE NOEL A PECQUENCOURT

DU 11 DECEMBRE 2021 AU 24 DECEMBRE 2021

REGLEMENT

Lot à gagner chez chaque commerçant : 1^{er} lot : *Cookéo* (valeur 200 e)

2^{ème} lot : **casque bluetooth** (valeur 100 euros) ou sa valeur en bon d'achats chez le commerçant participant.

Comme chaque année, seront mises en jeu **des bouteilles de champagne ou de boites de chocolats**.

1 bouteille de champagne (ou chocolats) sera **gagnée par jour** et **par commerçant** participant ; chaque client(e) ayant effectué(e) un achat dans la journée pourra remplir un bulletin de participation **transmis par le commerçant, un seul bulletin par jour** au même nom : **au nom de l'acheteur**.

En fin de quinzaine, le tirage au sort s'effectuera parmi tous les client(e)s participants.

Cette année, 2 lots seront mis en jeu :

- **Un COOKEO d'une valeur de 200 euros**
- **Un CASQUE BLUETOOTH SONY d'une valeur de 100 euros**
Ou valeur du casque, 100 euros en bon d'achats (ou 50 euros pour 2 gagnants chez certains commerçants).

Les **tirages** seront effectués **le LUNDI 3 JANVIER 2022 à 18h en mairie, à huis-clos** par les commerçants participants et les membres de la commission du commerce et de l'artisanat. Les gagnants seront avertis par courrier.

Exceptionnellement, pour cause de crise sanitaire, les gagnants tirés au sort, seront contactés par courrier afin de venir récupérer leur lot gagné en mairie, entre le lundi 17 janvier 2022 et le vendredi 21 janvier 2022. En cas de non présentation le jour convenu, entre les gagnants et la conseillère- déléguée aux commerces et l'artisanat, le lot sera remis à la personne tirée au sort en 2^{ème} position.

Les bulletins de participation seront nominatifs à chaque commerçant et ne pourront en aucun cas être tirés ailleurs, ce qui entrainerait leur nullité.

ATTENTION : un seul article à gagner par foyer.